



## Informations générales

Statut : **public**

Date d'approbation: **28 Juin 2018**

Période couverte : **2018-2020**.

Mise à jour d'un précédent RM : **Oui**

Approuvée par les EM présents à Madagascar : **France, Allemagne, Royaume-Uni** (avec aussi une contribution de la Principauté de Monaco)

## PARTIE I — BRÈVE ANALYSE DU CONTEXTE ET ENGAGEMENT PASSÉ DE L'UE

### 1. L'ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Madagascar est un pays fragile, à faible revenu, qui connaît depuis longtemps une succession de crises et une instabilité politique récurrente. En dépit de quelques avancées au niveau politique et économique, Madagascar reste un pays avec un grand socle de pauvreté<sup>1</sup>, un État de droit qui est loin d'être consolidé et une corruption répandue qui pèse lourdement sur la capacité de respecter dans les faits les droits de l'homme. Les indices en matière d'éducation, de santé, de nutrition et d'accès à l'eau sont parmi les plus faibles du monde. Madagascar est également un des dix pays les plus exposés aux effets du réchauffement climatique. Les cas de mauvaise gestion et de corruption sont fréquents dans de nombreux secteurs et institutions tout particulièrement dans la justice et les forces de l'ordre. La préparation des élections présidentielles et législatives, prévues fin 2018, accuse du retard. L'élection présidentielle de 2018 marquera ou non la vraie fin de la période de transition après la crise de 2009 et la normalisation de la vie politique. Si l'enjeu est énorme, consolidation de la démocratie ou nouvelle crise, cette élection interviendra dans un contexte économique toujours fragile avec une croissance économique de 4 % en 2017 trop faible pour une véritable relance économique et des indicateurs sociaux en régression.

Le Parlement européen a adopté, le 16 novembre 2017, une résolution sur Madagascar, qui critique la violation des Droits de l'Homme, et a demandé le respect des obligations CITES (convention sur le commerce international des espèces de faunes et flores sauvages menacées d'extinction) et la tenue des élections inclusives, transparentes et crédibles. Le Président de la République a exprimé son mécontentement vis-à-vis de ce texte qu'il considère injuste et infondé. La résolution a reçu un écho très large dans la presse écrite du pays, son texte a circulé pendant des semaines sur les réseaux sociaux. L'opposition politique et la Commission nationale indépendante des Droits de l'Homme ont accueilli positivement la résolution. Préalablement à celle-ci, fin juillet 2017, le Comité de Droits de l'Homme des Nations Unies a établi un rapport sévère concernant la situation à Madagascar et a fixé les urgences pour améliorer le respect des Droits de l'Homme.

#### 1.1 La situation de l'environnement propice (état de la SC – développement récent tel que EP, participation de la SC aux politiques nationales et DC)

##### a) Environnement

L'espace politique pour les organisations de la société civile ne s'est pas amélioré et l'environnement est rendu difficile notamment pour les défenseurs des Droits de l'Homme et pour la liberté de manifester publiquement. Bien que les OSC soient actives dans la promotion de la gouvernance démocratique dans le pays, l'implication

<sup>1</sup> Plus de 70 % vivent sous le seuil de la pauvreté selon le chiffre officiel du gouvernement et 90 % de la population dispose de moins de deux dollars/jour selon la Banque mondiale (2016).



de celles-ci et leur responsabilisation sont encore mal intégrées et/ou mal appréciées dans la relation entre le gouvernement et la société civile réduisant de fait le niveau de confiance entre les deux. Le rôle que doit jouer la société civile dans le développement tant au niveau local que national, reste une question centrale dans les débats et préoccupations des acteurs, de l'État et des partenaires. Les enquêtes réalisées en 2012 afin d'établir une cartographie de la SC ont pointé les principales faiblesses à surmonter pour permettre à la société civile de jouer pleinement son rôle, à savoir : (i) les problèmes de gouvernance interne tels que la quasi-absence de rotation dans le leadership, la faiblesse de la circulation de l'information au sein des organisations, la récurrence des conflits d'intérêts et des conflits internes ; (ii) l'insuffisance organisationnelle et institutionnelle, le faible degré de structuration et des capacités techniques notamment les capacités de plaidoyer, de lobbying, d'interpellation et de négociation pour la défense des intérêts de la société civile et des communautés ; (iii) la faiblesse des ressources humaines et financières ; (iv) la faiblesse de la participation des OSC en général dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques ; et (v) l'insuffisance de la diffusion des bonnes pratiques et des expériences probantes des OSC.

Suite à ces enquêtes, l'UE et les États membres ont travaillé à plus de convergence et de complémentarité dans leurs appuis respectifs d'appui à la société civile malgache afin de mieux accompagner la SC et d'améliorer son rôle d'acteurs de gouvernance.

C'est ainsi que la société civile malagasy a clairement fait le choix ces dernières années de sortir de la prestation de service pour enfin devenir « acteur de développement » et acteur de « gouvernance ». On constate, à travers les nombreuses et diverses initiatives mises en œuvre par les Organisations de la société civile, une prise de conscience grandissante et une plus grande implication citoyenne de celles-ci dans plusieurs espaces de dialogues avec les autorités nationales et locales, mais également avec le secteur privé et les PTFs. Que ce soit au niveau communal, régional ou national, des dynamiques apparaissent donnant naissance à des avancées sociales et issues d'un engagement progressif des différentes parties prenantes, même si le contexte et l'environnement demeurent fragiles. La société civile malagasy a contribué, à travers de multiples initiatives à l'émergence d'un réveil citoyen et à l'établissement d'un capital social, qui constituent des bases pour des changements durables de la société malagasy.

Cependant, comme évoqué précédemment, le climat politique notamment en cette période électorale est loin d'être propice à la SC comme ont pu en témoigner la répression lors des manifestations ou avec les lanceurs d'alerte. Cette dernière reste très vigilante tout en continuant d'interpeller l'État et le citoyen sur les dysfonctionnements constatés.

### b) Évolution récente de la société civile

Afin de pallier les faiblesses citées ci-dessus, les organisations de la société civile, consciente de leur rôle d'acteur de gouvernance au niveau des politiques ont cherché à améliorer leurs compétences et à développer leurs capacités en se formant sur des thématiques spécifiques comme i) la vie associative qui aborde notamment le rôle des organes de gouvernance, la prise de décision au sein d'une structure, la gestion des conflits ; ii ) la gestion administrative et financière afin de garantir la bonne gestion, la transparence des comptes et la recevabilité, et iii) la notion de leadership.

D'autre part en vue de mieux se structurer et d'être plus efficace dans les actions de plaidoyer, les OSC ont aussi participé à des formations sur le team building et la structuration en interne et en externe (la mise en réseau, la convergence des forces, la complémentarité entre structures) et sur la mise en place de plaidoyer (réflexion, outils d'interpellation et de négociation).



Afin de pouvoir avoir accès à des financements pour développer des projets endogènes qui répondent donc à un besoin exprimé par la communauté, la DUE a testé avec le programme d'appui à la société civile 10<sup>e</sup> FED Dinika la mise en place d'un dispositif de financement direct par tiroir en fonction des capacités des structures et de la pertinence des projets. Ce dispositif s'est transformé peu à peu dans le Fonds Commun multibailleurs d'appui à la société civile à Madagascar basée sur les mêmes règles d'accessibilité. Ainsi plus de 150 OSC ont mis en place leurs propres projets de développement, tout en respectant les procédures de gestion de l'Union européenne.

### c) Capacités des OSC

Plusieurs plaidoyers ont été élaborés et portés par des plateformes/regroupements animées par une même vision de développement et consolidées dans leur rôle d'acteur de changement. Certains d'entre eux ont été forcés de proposition et se sont impliqués dans les processus d'élaboration de texte de lois relatives aux politiques publiques. Peuvent être cités :

- La plateforme des personnes en situation de handicap qui a réussi à faire ratifier la convention internationale des droits des PSH par l'État malgache
- Les OSC travaillant sur la traite qui ont fait voter une loi contre la traite
- Les OSC luttant contre les violences faites aux femmes qui s'organisent pour sensibiliser l'opinion et interpeller l'État
- Les OSC de jeunes qui ont mis en place un site web de veille sur la corruption
- Les OSC de jeunes au niveau national qui ont interpellé l'État et le secteur privé sur les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes,
- Les OSC de développement au niveau des régions qui se sont regroupés en un mouvement dénommé ROHY pour agir en tant qu'acteur de gouvernance. Le projet de lutte contre la corruption qu'ils ont mené a engagé 393 OSC dans le cadre de l'établissement inclusif du calendrier triennal de lutte contre la corruption. Un baromètre de qualité de 7 services publics a également été établi. Ils ont travaillé activement à la révision de la liste électorale et rédigé dernièrement un communiqué de presse sur le climat politique délétère à l'approche des élections, appelant chaque acteur politique à prendre ses responsabilités sans prendre en otage les ménages malgaches.

Enfin, les OSC ont commencé à prendre l'habitude d'échanger leurs bonnes pratiques au cours de réunion, ateliers, visites échange. Les OSC n'étant plus en concurrence sur des appels à proposition, sentant le besoin de s'unir pour garantir l'efficacité de leur plaidoyer, elles s'inscrivent de plus en plus dans une démarche de complémentarité, que dans un esprit de compétition.

Ces dernières années, les OSC ont participé à des événements internationaux, qui ont permis de tisser des liens et surtout de participer à des réflexions sur le rôle de la SC, sur la nécessité de se mettre en réseau et enfin de se positionner comme « lanceurs d'alertes » sur les thématiques des Droits de l'Homme, de la corruption, de l'environnement.

### **1.2 ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE**

Suite à la Communication de 2012 relative à l'engagement de l'UE<sup>2</sup> avec la SC, la DUEM et les États membres ont investi ces dernières années dans une connaissance approfondie de la société civile malgache par le biais

<sup>2</sup> Voir : « Les racines de la démocratie et du développement durable : l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations externes ». Com (2012), 492 final.



d'une cartographie (2012) et d'un dialogue régulier avec les différentes composantes de la société civile sur toute une série de thématiques visant à améliorer les cadres de partenariats établis.

Cet engagement a été à nouveau concrétisé dans le consensus européen pour le développement du Programme horizon 2030, qui couvre 5 domaines clés : l'Humanité (le peuple), la Planète, la Prospérité, la Paix et le Partenariat. Adopté en juin 2017, le consensus européen stipule dans son article 88 stipule : « *L'Union européenne et ses États membres approfondiront leurs partenariats avec les organisations de la société civile (OSC) en faveur du développement durable. Ils chercheront à faire en sorte que les OSC évoluent au sein d'un espace et d'un environnement propices, avec la pleine participation du public, afin qu'elles puissent jouer en toute indépendance leur rôle de défenseurs, d'exécutants et d'acteurs du changement, dans le cadre de l'éducation et de la sensibilisation aux problèmes de développement et ainsi que du suivi et du contrôle de l'action des autorités. Ils soutiendront les engagements des OSC en faveur d'une coopération au développement efficace, transparente, responsable et axée sur les résultats* ».

Dès juillet 2014, la DUE et les États membres se sont dotés d'une feuille de route (FR) pour un engagement stratégique avec la société civile. Celle-ci a été élaborée au terme d'un processus participatif entre septembre 2013 et juillet 2014, concertée et agréée avec tous les acteurs impliqués. Le document définit 4 priorités globales à poursuivre dans les années à venir, déclinées initialement en 19 priorités spécifiques et ramenées à 15 dans la présente révision.

L'étape suivante à l'élaboration a consisté à opérationnaliser cette feuille de route en identifiant des « actions structurantes » qui ont permis de déclencher différents processus de changement préalablement identifiés, de mettre en place un dialogue stratégique avec la société civile en collaboration étroite avec les États membres et les autres partenaires techniques et financiers intéressés. À la suite des multiples consultations que la DUEM et les EM ont pu avoir jusqu'à ce jour avec la SC, les principaux enseignements tirés de l'engagement de l'UE sont :

- a) Appropriation croissante de la feuille de route. Les efforts consentis pour définir une stratégie d'engagement avec la société civile en dialogue avec les différentes parties prenantes concernées commencent à porter leurs fruits. On constate un degré d'appropriation croissant de la feuille de route sur les 4 priorités définies. Un large consensus existe désormais sur la valeur potentielle d'un tel exercice de convergence des approches, instruments et sur le besoin d'unir les forces pour un appui plus cohérents et effectifs à la société civile dans le pays ;
- b) Besoin d'avancer dans la mise en œuvre et de démontrer des résultats (à court terme). La dynamique positive a permis de se mettre d'accord sur un nombre limité d'actions structurantes pour commencer à donner une forme concrète aux nouveaux modes d'engagement avec la société civile. Entre 2014 et 2018, l'accent a été mis sur les 4 priorités qui ont permis d'activer certaines composantes clés de la feuille de route tout en forgeant des partenariats stratégiques avec les États membres et d'autres PTF intéressés (suivant le principe de la division de tâches sur base d'avantages comparatifs) ;
- c) Processus politique nécessitant un leadership de la DUEM-Etats membre, et des ressources humaines dédiées. Un engagement stratégique avec la société civile pour accroître son rôle dans la gouvernance, implique par définition une approche plus « politique » de cette relation (comme on pourra le voir avec les actions proposées ci-dessous). La réussite du processus dépend de la capacité de la DUEM et de ses états membres à assumer le leadership (Ambassadeur, CDC) et le rôle de catalyseur dans la mise en œuvre, en mobilisant le capital politique nécessaire ainsi que les ressources humaines pouvant gérer ce type de processus.

- La DUEM conduit, préalablement au dialogue politique avec les autorités malgaches, un dialogue stratégique avec les OSC afin de partager leurs visions et préoccupations en vue de les faire remonter



lors du dialogue politique. À noter que certaines d'entre elles ont fait l'objet de points spécifiques lors des réunions du dialogue politique avec le PR et le PM entre 2016/2017 et en 2018. A travers le programme thématique OSC-AL, la DUE subventionne plusieurs projets des OSC pour la promotion de la bonne gouvernance locale et l'amélioration des services de base de qualité (notamment éducation, santé, formation professionnelle) en partenariat avec les AL, ainsi que pour le développement social inclusif (notamment des jeunes), la promotion de l'égalité et de l'équité sociales et entre les femmes et les hommes. A travers l'Instrument européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme, la DUE appuie des initiatives des OSC sur la participation citoyenne au processus électoral, la lutte contre la corruption, la promotion et protection des droits des femmes, des enfants, des groupes vulnérables (notamment des personnes en situation d'handicap et des personnes en détention).

- L'Allemagne soutient la Société Civile à travers les différents programmes, notamment dans les secteurs de l'Environnement et de la Bonne Gouvernance. Lors de différentes visites d'Officiels Allemands sont organisées systématiquement des consultations avec des Organisations de la Société Civile. Les consultations intergouvernementales se font une fois par an et lors des dernières Consultations un échange avec des OSC sur les priorités de développement, comme la lutte contre la corruption et les élections a eu lieu.
- La France, reprenant les priorités établies dans le Document d'orientation politique relatif au partenariat entre le MEAE et la société civile et s'inscrivant dans la perspective du Document-cadre de partenariat entre la France et Madagascar pour la période 2016-2018, axe particulièrement son soutien à la société civile vers une gouvernance plus démocratique et un renforcement de la citoyenneté. La France s'attache ainsi à renforcer la SC malgache pour qu'elle joue pleinement son rôle dans la définition et le suivi des politiques publiques. Cela passe principalement par l'appui au renforcement des capacités des acteurs non étatiques, assurés à plusieurs niveaux : financement d'ONG françaises sur le guichet DPO/AFD collaborant avec des OSC malgaches, mobilisation de volontaires français et échanges de volontaires malgaches, cofinancement de projets d'OSC via le programme PISCCA y compris certaines soutenues par le programme DINIKA de l'Union européenne qui fait de la structuration et de la formation des OSC le cœur de son action.
- Les réalisations conjointes : Atelier DH et la révision de la stratégie DH, organisation de la journée mondiale de la lutte contre la corruption, le suivi et la révision de la FR et récemment la programmation conjointe.
- La Principauté de Monaco, au travers de sa Direction de la Coopération Internationale, soutient la Société Civile malgache sur quatre domaines d'intervention : santé, éducation, insertion socio-économique et sécurité alimentaire. Elle développe aussi des programmes phares à forte valeur ajoutée que sont : lutte contre le paludisme, lutte contre la drépanocytose, nutrition infantile, soutien à l'enfance vulnérable, appui à la protection civile et création d'emplois. Plusieurs projets sont en cours avec des OSC partenaires dont 66% sont des OSC nationales. Le partenariat avec les autres partenaires portent, pour la plupart, un appui à des OSC locales. La Coopération Internationale de Monaco apporte aux OSC malgaches non seulement un appui financier à leurs projets mais également un appui organisationnel, méthodologique, technique au travers de consultances et de son programme de Volontariat International.

Enfin, la mise en œuvre de la FR a permis à la DUE et aux Etats membres de mieux aligner les différents appuis à la société civile dans une logique de « mainstreaming » à travers les secteurs et leurs instruments respectifs de coopération.

De décembre 2016 à août 2017, la phase pilote du Fonds Commun a été lancée à travers le programme Dinika (UE-10<sup>ème</sup> FED). Cette phase pilote a permis de tester une première mise en commun des appuis et des



procédures pour ce qui concerne l'UE, la GIZ, l'Ambassade de France et la Coopération monégasque. Dans ce cadre, un premier protocole de partenariat multi bailleurs a été signé (ci-joint) en novembre 2016 entre les 4 bailleurs. Le Protocole a été suivi par une Déclaration d'intention (ci-jointe) signée publiquement le 23 janvier 2017, afin de communiquer que l'Union européenne, les Coopérations française, allemande, monégasque et la SC se sont accordées pour mettre en place, de manière pilote, le premier Fonds Commun multi bailleurs d'appui à la société civile malagasy.

Le nouveau programme d'appui à la société civile 11<sup>e</sup> FED, « Mécanisme intégré d'appui à la société civile à Madagascar » (DINIKA II - budget 8 M€) 2017-2022 s'inscrit dans la continuité de Dinika I à travers la consolidation du Fonds Commun multi bailleurs qui est géré par la GIZ et la poursuite de l'accompagnement des OSC selon l'approche Dinika<sup>3</sup> afin de contribuer à des changements plus structurants et durables dans la société civile malgache et de renforcer sa participation aux processus de gouvernance et de développement. À la fin du Programme Dinika, entre août et octobre 2017, la phase de transition du Fonds Commun a commencé et elle va se terminer avec la signature de la convention de délégation avec la GIZ en juin 2018 qui contribue au mécanisme à hauteur de 1,5 M€. La coopération monégasque a signé une convention bilatérale avec la GIZ pour un montant de 550 000 euros sur la période 2017-2022 et la coopération française contribue à hauteur de 300 € sur la période 2018-2019. La GIZ a voulu assurer la continuité du Fonds Commun en attendant la signature de la convention de délégation avec l'UE et les contributions de la coopération monégasque et de l'Ambassade France par un package de formation de base. Par ailleurs pendant la phase de transition, la DUEM fournit son appui à travers les prestations de l'équipe d'AT société civile.

**Le protocole de partenariat multi bailleurs a été actualisé** conformément à la CF de Dinika II. Les modalités de mise en œuvre du Fonds commun qui sont annexées au Protocole ont été revues et complétées en y intégrant les recommandations de l'évaluation et de la capitalisation finales de Dinika et les procédures GIZ. Le protocole reste un engagement de principe au respect des modalités convenues entre les 4 bailleurs.

#### d) Bilan 2014-2018

---

<sup>3</sup> L'approche intégrée appelée « **approche Dinika** » est constituée de trois volets d'intervention concomitante : renforcement des capacités/formation des OSC bénéficiaires en fonction de leurs besoins, accompagnement de proximité des OSC et du processus d'identification/formulation, mise en œuvre et suivi/évaluation par les OSC de différentes tailles (association locale informelle, association nationale, plateforme, etc.) de projets endogènes et financement de ces projets selon différents seuils budgétaires via des subventions en attribution directe (sans appel à propositions).



Priorités	Actions réalisées	Difficultés
1. Une société civile plus légitime et viable, capable d'agir comme acteur de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Amélioration au niveau national de la dynamique et de l'implication de la SC : Intégration de la SC dans le Groupe de Dialogue stratégique (GDS), mise en place de plusieurs espaces de dialogue avec les autorités/parlement et amélioration de la représentation de la SC au niveau des différents organes/structures institutionnels du pays (p.ex. CSI, HCDDED) ;</li> <li>– Consultations de haut niveau avec UE/EM/UN (Ambassadeur, Directeur géographique, Commissaire et SG des UN) ;</li> <li>– Mise à jour de la Charte de la Société Civile ;</li> <li>– Les plaidoyers de la SC sont plus efficaces et efficents : démarches, interpellations, publications et communiqués collectifs ;</li> <li>– Mise en place effective depuis janvier 2017 du premier Fonds Commun multibailleur d'appui à la SC (UE-Allemagne-France et Coopération Monégasque) intégrant la SC dans son comité de pilotage ;</li> <li>– Intégration de la SC dans les instances du MBF dans le suivi budgétaire ;</li> <li>– Réalisation IBO 2015 et 2017 par la SC, étude ;</li> <li>– Diagnostic de l'enregistrement des électeurs sur la liste électorale ;</li> <li>– Opérationnalisation de l'observatoire des marchés publics ;</li> <li>– Structuration des OSC de trois régions en 3 grandes plateformes des jeunes et création d'espaces de dialogues/consultations jeunes — structures étatiques ;</li> <li>– Implication croissante des jeunes en tant que vecteur de changement dans la veille citoyenne ;</li> <li>– Autonomisation de la femme (p.ex. : inclusion des femmes dans l'élaboration des lois, information et éducation des femmes vulnérables par rapport au foncier..) ;</li> <li>– Création de réseaux de jeunes pour la paix au niveau des Universités ;</li> <li>– Renforcement de capacité des femmes de la SC et politique ;</li> <li>– Contribution de la Sc à l'élaboration du PSE et mise en place d'une plateforme nationale pour le suivi du PSE (plan sectoriel sur l'éducation 2018-2020) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le Président de la République ne consulte et n'échange jamais avec la SC</li> <li>– La consultation au niveau gouvernemental reste difficile « on nous écoute, mais on ne nous comprend pas »</li> <li>– Existe-t-il une gouvernance démocratique à Madagascar pour une acceptation par le Gouvernement des critiques émanant de la SC</li> <li>– Certaines compétences spécifiques sont à développer au niveau des OSC (analyse finances publiques, droit, analyse des lois, intégration du genre ?...) ;</li> <li>– Difficultés d'accès aux informations/textes détenus par l'État</li> <li>– Le manque de modalités de collaboration entre SC et gouvernement pour que les décisions prises lors des rencontres/conférences/groupe de travail soient effectives ;</li> <li>– Le rôle, le mandat et la représentativité de la SC dans le COPIL du Fonds Commun doivent faire l'objet d'une concertation élargie de la SC ;</li> <li>– Manque de mécanisme de financement des OSC au-delà des bailleurs de fonds ;</li> <li>– Manque d'un dispositif/mécanisme qui peut capitaliser, diffuser et renforcer les capacités internes et les structures de la SC malagasy ;</li> <li>– Relations difficiles entre les OSC des jeunes et/ou de femmes avec les autorités locales ;</li> <li>– Volonté/Intention de main mise du Gouvernement sur le cadre légal de la SC ;</li> <li>– Cadre légal non abouti à ce jour et l'effort réalisé dans ce sens à consolider ;</li> <li>– Manque d'implication de la SC dans le suivi et l'application du texte de loi (efforts à consolider dans la</li> </ul>



Priorités	Actions réalisées	Difficultés
		veille et surveillance) ;
2. La société civile contribue à un État de droit plus effectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Représentation de la SC au niveau central (GDS), groupe sectoriel et au niveau des institutions de LCC, inclusion dans le comité de suivi évaluation Pôles anticorruption pour une durée de 4 ans ;</li> <li>– Signature de conventions de partenariats entre OSC et BIANCO ;</li> <li>– Structuration de la plateforme PFPSH et plaidoyer pour l'existence de budget sensible aux PSH et l'amélioration de la mobilité des PSH (guide) dans les Communes ;</li> <li>– Sensibilisation et éducation citoyenne sur les droits et la revendication pour leur respect ;</li> <li>– Mise en place d'un espace (à consolider) de dialogue et de plaidoyer au niveau du Parlement et Sénat ;</li> <li>– Participation active à l'élaboration du Plan National d'Intégration des Handicapés (approuvé en 2016) ;</li> <li>– Émergence de plateformes environnementales d'OSC au niveau régional ;</li> <li>– Promotion de l'activisme environnementale et plaidoyer contre les trafics (bois de rose, mines, tortures) ;</li> <li>– Plaidoyer de la SC sur le projet de loi foncière ;</li> <li>– Sensibilisation des autorités locales et traditionnelles pour la protection des droits des femmes et des filles à travers l'élaboration de charte ou Dina ;</li> <li>– Soutenir des actions de renforcement des capacités des OSC de femmes et de lutte contre la violence faite aux femmes et de mise en place de centres d'écoute et de conseil juridique gérés par les OSC ;</li> <li>– Mise en place de la plateforme régionale sur la lutte contre la violence basée sur le genre et une collaboration multi acteurs intégrant les districts, la gendarmerie et la justice (collaboration pour les victimes et sur les auteurs de violence) ;</li> <li>– La participation plus active des citoyens a eu un impact sur la gouvernance locale surtout au niveau de la recevabilité des AL (Budget participatif, etc..) ;</li> <li>– Inclusion de la SC dans le comité de suivi évaluation du PAC pour 4 ans ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Impunité persistante et sélective malgré les cas de poursuites judiciaires ;</li> <li>– Protection systématique des corrompus et délinquants de haut niveau ;</li> <li>– Il demeure difficile d'avoir un engagement permanent de la SC pour accompagner et faire aboutir des plaidoyers et processus souvent très longs (plan national, lettre de politique, loi...) ;</li> <li>– Nécessité de mettre en place un observatoire indépendant pour le foncier au niveau de la SC ;</li> <li>– Défaillance de la justice (manque d'indépendance de la chaîne pénale) et justice environnementale inexistante ;</li> <li>– Corruption importante au niveau des autorités locales, de la gendarmerie et du tribunal ;</li> <li>– Défi en termes d'intégration de genre</li> <li>– Une nette détérioration de la situation concernant la sécurité des défenseurs de droit de l'homme ;</li> <li>– Corruption et insécurité restent une difficulté pour l'action des OSC locales.</li> </ul>



Priorités	Actions réalisées	Difficultés
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Promotion de la participation citoyenne dans le budget participatif ;</li> <li>– Plaidoyer auprès des institutions étatiques sur la promulgation des textes considérant la mobilité des PSH ;</li> <li>– Éducation citoyenne sur les droits ;</li> <li>– Amélioration de la gestion publique par la SC.</li> </ul>	
3. La cogestion des services publics est promue	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Amélioration de la confiance des partenaires dans le suivi citoyen et le suivi de l'utilisation des fonds publics par la SC ;</li> <li>– Mise en place de plusieurs espaces d'échanges entre l'État et les citoyens ;</li> <li>– Évaluation en cours des services communaux par la SC auprès d'une centaine de communes ;</li> <li>– Décentralisation dans le secteur routier due à la collaboration entre la Société Civile et les autorités locales de certaines communes rurales (reconstitution des réseaux routiers pour protéger la mobilisation de la population et pour redynamiser la mobilité économique) ;</li> <li>– Réalisation de projets promouvant un partenariat constructif entre SC-État — Région-PTF — secteur privé ;</li> <li>– Appui aux communes dans le recensement parcellaires et schéma d'aménagement communal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La SC est centralisée au niveau des actions à Tana ;</li> <li>– Les OSC en provinces ne bénéficient pas suffisamment des accompagnements et des appuis à la SC afin de soutenir davantage d'initiatives dans les régions ;</li> <li>– Difficulté budgétaire des AL pour pouvoir assurer les services publics de base et leur pérennisation ;</li> <li>– Réticence des AL et STD déconcentrée, trop attachée à leur pouvoir, sur L'appui de la SC et sur sa volonté d'agir sur les problèmes locaux (insécurité, etc.).</li> </ul>
4. La société civile contribue à un développement économique local inclusif	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Développement des capacités de Fablab en appui aux initiatives de jeunes et au lancement de start-up ;</li> <li>– Organisation de plusieurs forums sur l'orientation, l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes ;</li> <li>– Soutien aux initiatives de femmes entrepreneurs et à leur structuration en groupement, organisations de foires ;</li> <li>– Soutien à des initiatives d'OSC génératrices d'emploi par la signature de plusieurs contrats de délégations des AI à des OSC pour la gestion de certains services de base (bornes-fontaines, lavoirs, traitement des ordures...) ;</li> <li>– Actions pilotes pour appuyer les communes dans le recensement parcellaire et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Manque d'interventions plus spécifiques : la majorité des OSC sont focalisées sur les besoins primaires ;</li> <li>– Manque de compétences/expertise au niveau régional et local (p.ex. code minier) ;</li> <li>– Recommandations des OSC ne sont pas prises en compte au niveau gouvernemental ;</li> <li>– Manque de synergie entre les actions au niveau régional et actions au niveau central, notamment sur le plaidoyer ;</li> <li>– Manque de compréhension du citoyen des actions des défenseurs de droits humains et de la SC ;</li> </ul>



Priorités	Actions réalisées	Difficultés
	<p>l’élaboration du schéma d’aménagement de manière inclusive et participative ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Appui et soutien aux communes et STD pour la protection des routes communales et pour la protection des mobilités de la population.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Pas de sécurité pour les défenseurs de droits humains ;</li><li>– Manque de volonté politique pour une décentralisation effective.</li></ul>



### 1.3 Références et sources pertinentes pour approfondir la compréhension de l'état de la SC et l'engagement de l'UE

Les principales sources d'informations utiles se retrouvent dans les documents produits suivants :

- **DUEM** : 1) la cartographie de la SC réalisée en 2013 ; 2) le Document d'Actions et les rapports du programme Dinika d'appui à la SC (2013-2017) ; 3) les Études participatives de nature prospective et opérationnelle, portant respectivement sur : i) les mécanismes alternatifs de financement des OSC malagasy, ii) les dispositifs de renforcement de capacités des OSC, iii) les mécanismes de suivi et d'évaluation des OSC ; 4) deux guides pour l'engagement de la SC dans le processus budgétaire et dans les industries extractives ; 5) les rapports de capitalisation et d'évaluation finale du Programme Dinika ; 6) le Document d'Action du « Mécanisme intégré d'appui à la SC malagasy » 11<sup>ème</sup> FED qui soutient le Fonds Commun multi bailleurs.
- **R.F d'Allemagne** : Les rapports du Fonds commun multi bailleurs ; 2) Les rapports des Projets, notamment PAGE (Environnement) et PRODECID (Bonne Gouvernance) ; 3) Les rapports d'Assistants Techniques/Experts intégrés affectés à des OSC.
- **R. Française** : Rapport de mise en œuvre du PISCA, rapport annuel de l'Espace Volontariat et rapport AFD sur initiative SC.
- **P. de Monaco** : Rapport annuel d'activités, Rapport du fonds commun multi bailleurs, rapports des projets
- **PTF** : PNUD : Indice société civile (2012).
- **SC** : Charte de la SC, IBO 2015 et 2017, rapport EPU, étude/diagnostic sur l'enregistrement des électeurs sur la liste électorale, guide de bonne gouvernance environnementale, guide du droit foncier des femmes, site de monitoring des médias.
- **Autres** : Enquête Afrobaromètre 2015/2016 et 2017/2018 sur la gouvernance locale



## PARTIE II — STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION D'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LES OSC

Principaux défis et opportunités	Priorités pour l'engagement de l'UE	ACTIONS (Analyses, dialogue politique, soutien opérationnel)	MOYENS (Programmes/Instruments)
1. Une société civile plus légitime et viable, capable d'agir comme acteur de gouvernance « Paix »	1) Un environnement plus propice à la société civile est promu	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Poursuivre l'organisation de rencontres régulières SC-UE-EM (dialogue stratégique) afin de la valoriser dans le dialogue politique avec l'État pour une plus grande prise en considération de son rôle d'acteur incontournable du développement ;</li> <li>– Soutenir le plaidoyer (OSC, ONG, structures traditionnelles, ONGI, etc..) et faciliter le dialogue pour l'amélioration du cadre légal relatif à la société civile plus approprié à la réalité malagasy.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– UE-11 FED-AT Dinika II</li> <li>– FC/UE-11FED-ATDinika II</li> </ul>
	2) La société civile locale est appuyée dans son développement institutionnel comme acteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Accompagner la réflexion pour la mise en place d'un centre de ressources et d'informations pour la SC (maison de la SC) et inciter la SC à ouvrir des centres de ressources régionaux autogérés (faire un état des lieux des centres ou espaces existants) ;</li> <li>– Appuyer les OSC dans l'élaboration de leurs plans d'action et plans stratégiques pour la période 2018-2020 intégrant la participation équitable des femmes et des hommes dans le développement structurel des OSC ;</li> <li>– Soutenir le renforcement de capacité des OSC y compris par l'accès à des formations internationales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– FC</li> <li>– FC</li> <li>– FC/FR</li> </ul>
	3) La viabilité financière de la société civile locale est renforcée par le biais de mécanismes durables de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Consolider le Fonds Commun multibailleur d'appui à la Société Civile sur l'allocation des fonds, la couverture géographique, les actions d'accompagnement de la SC et l'ouverture à d'autres bailleurs ;</li> <li>– Analyser d'autres mécanismes de financement possibles pour la SC : promouvoir la collaboration entre la SC et le secteur privé et le financement des OSC à travers les PIP dans le cadre du suivi-évaluation des actions de l'État ;</li> <li>– Promouvoir le partenariat avec les ONG européennes, les associations de diaspora malgache et les collectivités territoriales déconcentrées ;</li> <li>– Accompagné de la SC dans son processus de création et mise en place d'une structure autonome de gestion du F. Commun.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– FC</li> <li>– GIZ/UE-11FED-AT Dinika II/France</li> <li>– GIZ/UE-11FED-ATDinika II</li> </ul>
	4) Le droit à l'information de la société civile est	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcer la SC sur les techniques de communication pour améliorer la communication avec les citoyens, le droit à l'information, le droit d'informer en améliorant les relations entre SC et médias ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– FC — France(CFI)</li> <li>– </li> </ul>



Principaux défis et opportunités	Priorités pour l'engagement de l'UE	ACTIONS (Analyses, dialogue politique, soutien opérationnel)	MOYENS (Programmes/Instruments)
	promu	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Plaidoyer sur la communication/vulgarisation des lois et sur l'accès à toute l'information par un open-data.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– FC</li> </ul>
2. La société civile contribue à un État de droit plus effectif « Paix »	5) L'interaction entre la société civile et le Gouvernement, les institutions et les collectivités territoriales est améliorée,	<ul style="list-style-type: none"> <li>– soutenir les espaces de concertation entre le parlement et la SC pour faire remonter les problématiques de terrain, discuter des enjeux des textes à voter et partager/diffuser les recommandations ;</li> <li>– Plaidoyer pour l'accessibilité des projets de loi avant le vote du parlement (traduction dans les deux langues)</li> <li>– Appuyer la création d'un réseau d'acteurs intégrant le parlement pour une meilleure recevabilité sociale.</li> <li>– Plaidoyer pour la promotion du PGO (partenariat pour un gouvernement ouvert).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– FC</li> <li>– FC</li> <li>– FC</li> </ul>
	6) La société civile promeut la mise en place d'une justice accessible et performante	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Soutenir les initiatives de la SC pour une meilleure prise en considération des droits des citoyens (cliniques juridiques, suivi/traitements juridiques des cas, etc.) ;</li> <li>– Soutenir la participation de la SC dans l'élaboration de référentiels ;</li> <li>– Apporter un soutien pour la protection des lanceurs d'alerte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– FC-AFD-Initiatives OSC</li> <li>– UE-IEDDH-PEV</li> <li>– FR — UE soutien CNIDH</li> </ul>
	7) Les capacités de la société civile sont renforcées pour assurer un meilleur suivi de la gestion des finances publiques à tous les niveaux et pour lutter contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> <li>– soutenir les initiatives de suivi des finances publiques de la SC par : l'appui à la mise en place d'un système de vulgarisation et d'information des données clés des finances publiques aux citoyens, l'opérationnalisation de l'observatoire indépendant des marchés publics et la mise en place d'un label citoyen de bonne gouvernance des institutions nationales et locales ;</li> <li>– Appuyer la continuité et/ou les initiatives de la SC dans la lutte contre la corruption (observatoire LCC, suivi juridique des cas de corruption et de trafic, évaluation des 7 secteurs publics : douane, impôts...) notamment par la mise en œuvre de son plan d'action pluriannuelle ;</li> <li>– Appuyer, afin de garantir la légitimité de la SC dans le suivi de la gestion publique et dans la LCC : i) la diffusion de « success story » des OSC et d'émissions radio/télé commune ou via une unité de presse de la SC, ii) la formation des journalistes d'investigation pour la promotion de la transparence et enfin apporter un soutien au réseau d'intégrité au niveau des Universités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– UE/SBC/IEDDH</li> <li>– GIZ-RODECID (Finances publiques), PAGE (ressources naturelles)</li> <li>– FR-soutien observatoire LCC</li> <li>– GiZ PRODECID UE-IEDDH</li> </ul>



Principaux défis et opportunités	Priorités pour l'engagement de l'UE	ACTIONS (Analyses, dialogue politique, soutien opérationnel)	MOYENS (Programmes/Instruments)
	<p>8) Les initiatives de jeunes et de femmes — comme citoyens/nes actifs/ves — sont promues</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Appuyer la diffusion/vulgarisation des droits des femmes et du contenu de leurs droits (traite, violence basée sur le genre, les violences domestiques, etc..) ;</li> <li>– Soutenir l'initiative de mise en place d'un observatoire spécifique sur l'égalité de genre pour suivre la non-application des lois relatives aux droits des femmes et dénoncer les actions irrespectueuses à l'égard des femmes non couvertes par la loi ;</li> <li>– Appuyer la mise en place d'une stratégie de sensibilisation et communication des jeunes (FB, réseaux sociaux) pour une meilleure prise en compte de leurs attentes afin de renforcer les OSC représentatives de jeunes dans leur rôle d'acteurs de développement et assurer leur crédibilité auprès des AI et de l'État ;</li> <li>– Améliorer la participation des jeunes et des femmes au processus électoral et étudier les impacts des leaderships des jeunes et des femmes notamment concernant leur engagement et participation aux élections à venir ;</li> <li>– Renforcer et accompagner la structuration/constitution des OSC de jeunes et des femmes en réseau/collectif/plateforme au niveau des régions et au niveau national.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– FC/FR : soutien séminaire société civile AFD Initiatives OSC</li> <li>– FC</li> <li>– UE/ — IEDDH/OSC-AL FR-AFD Initiatives OSC</li> <li>– FC</li> <li>– FC/UE-IEDDH-OSC-AL/FR-AFD Initiatives OSC</li> </ul>
<p>3.La cogestion des services publics est promue <i>« Partenariat »</i></p>	<p>9) Un dialogue inclusif a lieu concernant les différentes politiques sectorielles afférentes à la fourniture de services publics</p> <p>10) La société civile se renforce dans son rôle d'acteur de la gouvernance sectorielle au niveau local</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Soutenir l'implication de la SC dans les espaces de dialogue sectoriel en appuyant le renforcement des plateformes régionales et nationales de la SC ;</li> <li>– Renforcer l'intégration des OSC de femmes, de jeunes et de PSH dans l'élaboration de la politique ou la stratégie de développement communal ;</li> <li>– Promouvoir l'intégration des OSC de femmes, de jeunes et de PSH dans les audits sociaux et les évaluations citoyennes des services locaux (Commune par exemple) tout en renforçant leur capacité d'analyse et leur connaissance des Droits et de la citoyenneté.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcer les SLC à tous les niveaux, mais aussi au niveau des Fokontany tout en s'assurant de la représentativité notamment des femmes, jeunes, et PSH ;</li> <li>– Renforcer les plateformes régionales dans leur rôle d'acteur de gouvernance et s'assurer de la bonne gouvernance et la recevabilité au niveau local (concertation, prise de décision, transmission des informations, communication, diffusion du budget citoyen...) ;</li> <li>– Accompagner la SC pour s'assurer de l'accès à l'éducation et à la santé pour tous et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Au niveau local : GIZ-PROJECID</li> <li>– UE/ — IEDDH/OSC-AL</li> <li>– FC/UE-IEDDH-OSC-AL/FR-AFD Initiatives OSC</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>– GIZ-PRODECID : Inst. dialogue citoyen UE-IEDDH/ANE-AL FR/AFD - initiat.OSC</li> </ul>



Principaux défis et opportunités	Priorités pour l'engagement de l'UE	ACTIONS (Analyses, dialogue politique, soutien opérationnel)	MOYENS (Programmes/Instruments)
<b>I. La société civile contribue à un développement économique inclusif « Prospérité »</b>		<p>s'assurer de l'accès des citoyens aux services de base (eau, électricité) pour les ménages les plus vulnérables et relayer les insuffisances constatées ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Promouvoir un pôle de service commun en appui à la capacité d'analyse pour les OSC/renforcer leur connaissance en termes de droits et de citoyenneté et leurs capacités d'interprétation et d'usage des textes/lois/règlements/législation ;</li> <li>– Promouvoir et améliorer la collaboration/partenariat entre la SC, les AL, les CTD et STD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– FR/UE-IEDDH-ANE-AL</li> <li>FR-AFD-Initiatives OSC</li> <li>– UE-ANE-AL/FR-AFD Initiatives OSC</li> <li>– FC</li> </ul>
	11) La société civile renforce son rôle dans la protection sociale à tous les niveaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcer l'implication de la SC dans le processus décisionnel au niveau local et promouvoir la culture de dialogue et de concertation en favorisant les dialogues communautaires ;</li> <li>– Promouvoir un pôle de service commun en appui à la capacité d'analyse pour les OSC/renforcer leur connaissance en termes de droits et de citoyenneté et leurs capacités d'interprétation et d'usage des textes/lois/règlements/législation ;</li> <li>– Accompagner la SC pour s'assurer de l'accès à l'éducation et à la santé pour tous et s'assurer de l'accès des citoyens/nes aux services de base (eau, électricité) pour les ménages les plus vulnérables et relayer les insuffisances constatées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– UE-IEDDH-ANE-AL/FR-AFD-Initiatives OSC</li> <li>– Giz-PRODECID (au niveau local)</li> <li>– FR-CIRAD</li> </ul>
	12) Un dialogue inclusif a lieu sur la politique d'aménagement du territoire (incluant toutes les dimensions y compris le foncier)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Promouvoir la redevabilité et la transparence des AL vis-à-vis de leurs citoyens/nes et les processus participatifs d'élaboration des plans communaux de développement et schémas d'aménagement ;</li> <li>– Élaborer des bases de données fiables sur l'état actuel des infrastructures socio-économiques de proximité et renforcer les AL dans la planification communale ;</li> <li>– Promouvoir l'implication des « Fokonolona » dans la gouvernance locale en renforçant leur rôle et une plus grande prise en considération des attentes des citoyens et citoyennes ;</li> <li>– Appuyer le partage d'informations et le renforcement de capacités des citoyens notamment des femmes et des jeunes sur le contenu de la réforme foncière dans l'ensemble du pays, et continuer le plaidoyer pour l'accès et le contrôle des femmes à la terre et l'accès des jeunes à la terre ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– UE-IEDDH-ANE-AL/FR-AFD Initiat. OSC</li> <li>– UE/GIZ Page (C.Clim)</li> <li>– UE — AFAFI Nord</li> <li>– UE — AFAFi Centre (en préparation)</li> <li>– GIZ : PROSOL (en</li> </ul>



Principaux défis et opportunités	Priorités pour l'engagement de l'UE	ACTIONS (Analyses, dialogue politique, soutien opérationnel)	MOYENS (Programmes/Instruments)
		<ul style="list-style-type: none"> <li>– Plaidoyer pour améliorer l'organisation/gestion des migrations des paysans sans terre (à l'intérieur d'une région ou interrégional).</li> </ul>	cours de définition)
	13) Le potentiel du développement économique local est mieux identifié (y compris la dimension de la fiscalité locale) et les partenariats multi acteurs pour le développement économique local sont stimulés (avec une voix citoyenne)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Appuyer les initiatives de la SC dans l'identification et la promotion d'activités économiques et d'investissements au niveau local pouvant aider à l'augmentation des recettes fiscales ;</li> <li>– Améliorer la reconnaissance et le renforcement de capacités des coopératives agricoles et organisations paysannes en tant qu'acteurs dans les processus de décision, de sélection et de priorisation des investissements locaux ;</li> <li>– Plaidoyer pour une plus grande considération et l'intégration des coopératives ou groupement des femmes et/ou de jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– UE-IEDDH-ANE-AL</li> <li>– UE-AFAFI Nord/FR-AFD Initiatives OSC</li> <li>– UE-AFAFI Nord/FR-AFD Initiatives OSC</li> <li>– UE-AFAFI-Centre (en préparation)</li> </ul>
	14) Le rôle de la société civile dans la gestion des ressources naturelles est renforcé et coordonné	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Établir des cliniques juridiques environnementales et promouvoir la veille citoyenne sur la préservation des RN et la mise en œuvre des réglementations en vigueur ;</li> <li>– Appuyer la SC dans ses plaidoyers sur les enjeux des ressources naturelles, de dénonciation des trafics et dans son rôle d'information/sensibilisation des citoyens vis-à-vis des RN ;</li> <li>– Promouvoir la coopération entre la Société Civile Nationale et les ONGI, institutions locales et internationales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>UE-IEDDH-ANE-AL-AFAFI-Nord et Sud</li> <li>– UE-AFAFI centre (en préparation) GIZ-PAGE/FR-AFD Initiatives OSC</li> </ul>
	15) Les initiatives visant le renforcement du pouvoir économique des	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre en place une stratégie de plaidoyer sur la situation économique des jeunes auprès du parlement et auprès de l'Administration : promouvoir la transformation des matières premières sur place pour améliorer l'employabilité des jeunes et le plaidoyer pour la rectification des indices salariaux de base pour l'établissement d'un revenu minimum décent ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– UE-IEDDH-ANE-AL</li> <li>– UE AFAFI-Nord et</li> </ul>



Principaux défis et opportunités	Priorités pour l'engagement de l'UE	ACTIONS (Analyses, dialogue politique, soutien opérationnel)	MOYENS (Programmes/Instruments)
	jeunes et des femmes sont soutenues	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Établir un espace de dialogue entre le secteur privé et les jeunes sur l'employabilité des jeunes et le parrainage des jeunes par le SP ;</li> <li>– Renforcer le pouvoir économique des jeunes, des femmes et PSH et leurs OSC respectives (appui aux initiatives économiques, accès à l'information, renforcement de capacité sur les techniques innovatrices, l'entrepreneuriat, l'offre et l'accès à la formation professionnelle) tout en valorisant les activités économiques de ces derniers pour leur émancipation ;</li> <li>– Appuyer et accompagner l'insertion professionnelle des jeunes, des femmes et des PSH notamment les initiatives innovantes liées à l'amélioration des conditions d'emplois.</li> </ul>	Sud FR-AFD Initiatives OSC <ul style="list-style-type: none"> <li>– UE AFAFI Centre FR-AFD Initiatives OSC</li> <li>– FR-AFD Initiatives OSC</li> </ul>



### PARTIE III — SUIVI DU PROCESSUS ET DE LA STRATÉGIE

Indicateurs de processus		
INDICATEURS	CIBLES	INFORMATIONS SUR LA LIGNE DE BASE ET AUTRES COMMENTAIRES
Implication des États membres dans la FR.	Les États membres présents dans le pays participent activement au processus de FR.	<p>Tous les membres de l'UE présents à Madagascar (Allemagne, France et Angleterre) ont été engagés dans la première version de la FR en 2013-2014 approuvée en juillet 2014. EM non représenté : Belgique, Espagne.</p> <p>Pour la révision 2018-2020 de la feuille de route plusieurs consultations ont été organisées avec les Etats Membres de l'UE présents dans le pays au moyen de séances de travail conjointes (notamment avec les chefs de coopération) afin de revoir les priorités pour l'engagement de l'UE et convenir ensemble des actions/initiatives à soutenir et des moyens à déployer pour atteindre les résultats attendus.</p> <p>La présente révision a été approuvée par les États membres de l'UE présents à Madagascar et partagée avec les représentations des autres EM dans la région Océan Indien, et non EM comme P Monaco (partenaire du Fonds Commun).</p>
Niveau des consultations tenues avec les OSC au sujet de la FR.	La FR implique des consultations avec un large éventail d'OSC locales. <i>In fine</i> , cela conduit à un dialogue plus permanent et structuré.	<p>Séances de consultation : en novembre 2017, avec un groupe de travail composé d'une vingtaine OSC, y compris les OSC des femmes, et consulté à cet effet afin de contribuer au bilan 2014-2018. De même, en avril 2018, une séance de travail avec les OSC pour identifier les actions 2018-2020. En juin 2018, les mêmes d'OSC ont participé à un atelier conjoint (OSC-EM-UE) spécifique relatif à la stratégie et au plan d'action pour la période 2018-2020.</p> <p>3 dialogues stratégiques entre OSC et CDD rappelant la nécessité de continuer à travailler dans cadre de la FR.</p>



Complémentarité de la FR vis-à-vis des processus connexes de l'UE et autres partenaires donateurs.	Les FR sont complémentaires aux processus connexes, y compris les stratégies pour les droits humains et la démocratie par pays, l'approche pour le développement fondée sur le Droit, l'égalité de genre et les plans d'action liés au Genre, etc.	<p>La feuille de route est en conformité avec le PIN 11e FED, en lien avec la stratégie DH et la mise en œuvre des lignes OSC-AL et IEDDH.</p> <p>La DUEM a partagé l'exercice d'élaboration de la feuille de route avec les autres PTFs (BAD, UN, USAID, BM et Japan) dans le cadre du groupe de travail gouvernance, et partagera la présente mise à jour de la FR pour renforcer la coordination des bailleurs en appui aux OSC.</p> <p>En juin 2018, cet engagement de l'UE en vers la SC a été à nouveau inscrit dans le cadre de l'exercice de programmation conjointe, en lien avec le consensus européen pour le développement du Programme horizon 2030 et avec une plus grande intégration de l'approche genre.</p>
--	--	---

#### Indicateurs de résultats

PRIORITÉS	INDICATEURS	CIBLES	INFORMATIONS SUR LA LIGNE DE BASE	SOURCES D'INFORMATION & MOYENS DE VÉRIFICATION
<b>1. Une société civile plus légitime et viable, capable d'agir comme acteur de gouvernance (Paix)</b>				
1.1 Un environnement plus propice à la société civile est promu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'initiatives soutenues par l'UE/EM et incluant SC-UE-EM concernant l'environnement propice</li> <li>- Nombre d'initiatives concrètes visant à reformer le cadre légal de la SC ;</li> </ul>	<p>Au moins 2 initiatives par an incluant SC-UE-EM et concernant l'environnement propice sont organisées</p> <p>Au moins 2 initiatives concrètes (de plaidoyer, dialogue ou autre) visant le cadre légal actuel sont organisées</p>	<p>Le cadre politique, institutionnel et légal régissant les OSC à Madagascar est relativement obsolète, fragmenté et imprécis sur des questions clés comme l'octroi de l'agrément, le statut juridique des plateformes, la protection pour les acteurs de gouvernance/activistes de droits humains, ou la difficulté récurrente de l'accès à l'information pertinente. La DUE, Etats membres et autres PTF disposent de plusieurs instruments politiques et de coopération pour</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports sur le dialogue politique UE/GVT</li> <li>• Rapports EPU</li> <li>• Les rapports externes sur les conditions de la SC à Madagascar (CIVICUS et rapports régionaux, Afrobaromètres)</li> <li>• Rapports du FC - Index CIVICUS sur l'environnement propice</li> </ul>
1.2 La société civile locale est appuyée dans son développement institutionnel comme	Nombre de plans d'action élaborés par la SC ayant été appuyés par l'UE ;	Au moins 30% des OSC financés par l'UE développent des plans d'action stratégiques		



## Indicateurs de résultats

PRIORITÉS	INDICATEURS	CIBLES	INFORMATIONS SUR LA LIGNE DE BASE	SOURCES D'INFORMATION & MOYENS DE VÉRIFICATION
acteur			promouvoir un environnement plus propice pour la SC. La problématique de financement des OSC à Madagascar est une question récurrente. De nombreuses OSC n'ont pratiquement pas d'accès à des ressources financières et si c'est le cas c'est en grande partie pour des projets ponctuels, non endogènes et sans possibilité de projection dans la durée.	
1.3 La viabilité financière de la société civile locale est renforcée par le biais de mécanismes durables de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de PTFs abondant au FC</li> <li>• Progrès vers la création d'une modalité de gestion autonome du FC</li> </ul>	Un mécanisme financier durable qui répond aux attentes de la SC est opérationnel et ses modalités de gestion autonome sont définies		
1.4 Le droit à l'information de la société civile est promu	<p>Nombre d'OSC formées dans la promotion de l'information vers les citoyens et les techniques de plaidoyer</p> <p>Nombre d'initiative en matière de droit/ accès à l'information lancées par les OSC formées</p>	<p>Au moins 10 OSC sont formées par an dans la promotion de l'information vers les citoyens et les techniques de plaidoyer</p> <p>Au moins 4 initiatives par an sont organisées en matière de droit/ accès à l'information</p>		

## 2. La société civile contribue à un État de droit plus effectif « Paix »

2.1 L'interaction entre la société civile et le Gouvernement, les institutions et les collectivités territoriales sont améliorées	Nombre d'initiatives soutenues par l'UE/EM favorisant l'interaction avec le Gvt et les OSC	Au moins 2 initiatives par an, financés par l'UE, promeuvent l'interaction entre le Gouvernement et les OSC	Ce domaine illustre à nouveau que des actions de coopération ou des projets d'appui à la SC ne suffiront pas pour faire avancer les choses. Vu l'importance capitale des ressources naturelles d'une perspective développementale et de gouvernance, les PTF devraient unir leurs forces pour exercer une pression politique	
2.2 La société civile promeut la mise en place d'une justice accessible et performante	Nombre d'initiatives, financés par l'UE, en soutien aux Droits des citoyens, la participation de la SC dans l'élaboration des référentiels et le respect de la justice et la	La SC améliore la défense des droits aux citoyens à travers au moins 2 initiatives par an financées par l'UE		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports de la SC</li> <li>• IBO 2019</li> <li>• Budget citoyen 20 et 2020</li> </ul>



## Indicateurs de résultats

PRIORITÉS	INDICATEURS	CIBLES	INFORMATIONS SUR LA LIGNE DE BASE	SOURCES D'INFORMATION & MOYENS DE VÉRIFICATION
2.3 Les capacités de la société civile sont renforcées pour assurer un meilleur suivi de la gestion des finances publiques à tous les niveaux et pour lutter contre la corruption	<p>protection des lanceurs d'alertes</p> <p>Nombre d'actions financées par l'UE (moyennant les différents programmes/instrument s) visant le suivi de la gestion des finances publiques /amélioration de la transparence et de la redevabilité sociale, etc.</p> <p>Création d'un label citoyen de bonne gouvernance</p>	<p>La redevabilité et la transparence de la gestion publique s'améliore à travers le lancement de 2 actions par an de la part de l'UE.</p> <p>Un label citoyen de bonne gouvernance est créé</p>	<p>cohérente sur le Gouvernement et les opérateurs économiques. La corruption reste un problème majeur et un obstacle majeur au développement économique et social. La SC est appelée à jouer un rôle grandissant dans le suivi de la transparence de la gestion des finances publiques et dans la LCC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publications OSC</li> <li>• Rapports de la maison des avocats et de la CNIDH</li> <li>• Rapport BIANCO</li> </ul>
2.4 Les initiatives de jeunes et de femmes — comme citoyens/nes actifs/ves — sont promues	Nombre d'initiatives de jeunes et de femmes soutenues par l'UE pour promouvoir une citoyenneté plus active/engagée.	Au moins 8 actions par an, financé par l'UE, vise à promouvoir de la jeunesse et la prise en considération de la dimension genre		

### 3. La cogestion des services publics est promue « Partenariat »

3.1 Un dialogue inclusif a lieu concernant les différentes politiques sectorielles afférentes à la fourniture de services publics	Nombre d'initiatives visant la participation des femmes et des hommes au processus de dialogue inclusif autour des politiques sectorielles	L'amélioration des services publics et des politiques inclusive au niveau local et national a lieu, à travers le lancement d'au moins 5 initiatives par an visant le dialogue inclusif	La responsabilisation est mal intégrée dans la relation entre les institutions et la SC réduisant de ce fait le niveau de confiance entre les deux. Il y a nécessité de promouvoir à la fois un véritable dialogue et la délégation de gestion de certains services de base à la SC/opérateurs afin d'en assurer un meilleur fonctionnement et	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PV des dialogues</li> <li>• Rapports FC</li> <li>• PCD/SAC impliquant les citoyens et la SC</li> </ul>
3.2 La société civile se renforce dans son rôle d'acteur de la gouvernance	Nombre d'actions entreprises par la SC et appuyées par l'UE en faveur de	La participation des citoyens contribue à l'amélioration de services publics de		



## Indicateurs de résultats

PRIORITÉS	INDICATEURS	CIBLES	INFORMATIONS SUR LA LIGNE DE BASE	SOURCES D'INFORMATION & MOYENS DE VÉRIFICATION
sectorielle au niveau local	l'amélioration de la gouvernance locale	base à travers au moins 5 conventions de délégation SC et CTD signées par an (avec le soutien de l'UE) visant la SC comme acteur de gouvernance locale	garantir ainsi un meilleur service au profit des citoyens	
3.3 La société civile renforce son rôle dans la protection sociale à tous les niveaux	Nombre d'actions entreprises par la SC et financées par l'UE l'amélioration de la protection sociale et de cogestion de services de base	L'implication de la SC dans la protection sociale et cogestion des services de bases est renforcée par le lancement d'au moins 10 initiatives de l'UE y afférente		

## 4. La société civile contribue à un développement économique local inclusif « Prospérité »

4.1 Un dialogue inclusif a lieu sur la politique d'aménagement du territoire (incluant toutes dimensions y compris le foncier)	Nombre d'initiatives financées par l'UE impliquant les citoyens dans la planification et gestion territoriale en faveur des personnes vulnérables (femmes et jeunes)	Au moins 3 initiatives par an est lancées par l'UE visant l'implication de citoyens dans l'identification et la priorisation dans l'aménagement du territoire	Les plans communaux et les schémas d'aménagement sont élaborés sans les citoyens et ne reflètent pas les véritables attentes de ces derniers (absence de prise en charge des activités d'amélioration de l'économie rurale et faible promotion du partenariat public privé). Le domaine des ressources naturelles est d'une grande complexité politique et technique, impliquant différents niveaux de gouvernance et familles d'acteurs. Si des analyses existent sur les grands défis du	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PV des dialogues</li> <li>• Modalités/données d'implications des citoyens</li> <li>• PV de validation</li> <li>• Rapports des communes</li> </ul>
4.2 Le potentiel du développement économique local est mieux identifié (y compris la dimension de la fiscalité locale) et les partenariats multi acteurs pour le développement économique local sont stimulés (avec une voix citoyenne)	Nombre d'actions appuyées par l'UE de promotion d'activités économiques soutenues notamment à travers des coopératives	Amélioration de la situation économique et fiscale à l'échelle locale à travers notamment le lancement par l'UE de 10 initiatives par an visant la promotion d'activités économiques	l'économie rurale et faible promotion du partenariat public privé. Le domaine des ressources naturelles est d'une grande complexité politique et technique, impliquant différents niveaux de gouvernance et familles d'acteurs. Si des analyses existent sur les grands défis du	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat multi acteur établit</li> <li>• Rapports CCI et directions régionales</li> <li>• Rapport de collaboration-appui spécifique Univ.-SC</li> <li>• Rapports MJS et DD et MPPSPF</li> <li>• Rapports OSC et</li> </ul>



## Indicateurs de résultats

PRIORITÉS	INDICATEURS	CIBLES	INFORMATIONS SUR LA LIGNE DE BASE	SOURCES D'INFORMATION & MOYENS DE VÉRIFICATION
		soutenues notamment à travers des coopératives	secteur, l'UE/EM et la SC ont besoin d'une base d'information et d'une « intelligence politique » permettant de développer des stratégies de réponse adéquates. Dans ce contexte, il faudrait promouvoir et lancer des initiatives permettant de combler les déficits et relever les défis tout particulièrement pour les jeunes et les femmes.	plateformes de jeunes et de femmes
4.3 Le rôle de la société civile dans la gestion des ressources naturelles (RN) est renforcé et coordonné	Nombre d'actions menées par les OSC et soutenues par l'UE sur la préservation des RN, plaidoyers et poursuites juridiques	La SC est impliquée dans la préservation, la défense du respect de l'environnement dans au moins 5 initiatives soutenues par l'UE par an.		
4.4 Les initiatives visant le renforcement du pouvoir économique des jeunes et des femmes sont soutenues	Nombre d'actions entreprises par la SC et appuyés par l'UE en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, des femmes et des PSH.	Un environnement professionnel et économique favorable aux personnes vulnérable (femmes, jeunes, PSH) est renforcé par au moins 10 initiatives par an soutenu par l'UE.		